

CLASSES BILINGUES
français-breton

Ouverture d'une classe maternelle bilingue
à l'école publique Joseph Rollo à Auray - rentrée scolaire de septembre 2019

En Bretagne, la possibilité est offerte aux parents de choisir, pour leur (s) enfant (s) une scolarité bilingue au sein de l'école publique.

Les classes bilingues français/breton

Ce sont des classes de l'école publique dans lesquelles l'enseignement est assuré à parité horaire en français et en breton.

Les principes de fonctionnement

- La classe est prise en charge par un enseignant bilingue de l'éducation nationale.
- L'enseignement y est dispensé de manière à assurer une parité d'exposition et d'utilisation des deux langues.
- La continuité de l'enseignement bilingue est assurée tout au long de la scolarité.
- La langue bretonne n'est pas traitée comme une matière à part mais comme langue d'enseignement dans les différentes disciplines : mathématiques, histoire, EPS, éducation artistique ce qui permet à l'enfant de devenir véritablement bilingue.
- L'enseignement respecte les programmes officiels de l'école primaire et est organisé dans le cadre du projet d'école.

Les classes bilingues mettent en œuvre un bilinguisme précoce, favorisé par la pratique quotidienne des deux langues comme outils de la communication et des apprentissages.

Ces classes sont ouvertes à tous les élèves de la commune et des communes voisines où ce type d'enseignement n'est pas proposé à l'école publique.

De nombreux élèves viennent de familles qui ne pratiquent pas la langue bretonne, et qui sont parfois originaires d'autres régions ou même d'autres pays. Une connaissance du breton n'est donc pas nécessaire pour les parents mais les élèves doivent intégrer la filière avant le CP.

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie d'une scolarité bilingue à partir **de la rentrée de septembre 2019** à l'école publique Joseph Rollo, nous vous demandons de bien vouloir **retourner le coupon ci-dessous, à la mairie d'Auray, avant le 21 décembre 2018** :

- soit par courrier adressé à M. le Maire - 100 place de la République - BP 10610 - 56406 Auray Cedex
- soit par courriel à l'adresse suivante : clsh.arlequin@ville-auray.fr
- soit à déposer directement à l'accueil de la Direction de l'Éducation, 10, rue Auguste La houlle, à Auray

Pour plus de renseignements - Contacts :

Mairie : Maxime DRUELLE, Directeur Éducation, Enfance, Jeunesse – Tel : 02 97 24 36 76 – Courriel : m.druelle@ville-auray.fr
OPLB : Ronan POSTIC, Chargé de développement – Tel : 06 87 35 84 85 – Courriel : ronan.postic@opab.bzh

Bulletin de préinscription

Enfants concernés : nés en 2014, 2015, 2016 et 2017

(merci de remplir un bulletin par enfant)

Je préinscris mon enfant à l'école maternelle publique Joseph Rollo en **classe maternelle** bilingue français-breton.

PARENT(s)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Tél : _____

E-mail : _____ @ _____

ENFANT

Nom et prénom de l'enfant : _____

Date de naissance de l'enfant : __ / __ / __